

Objectifs

Passerelles a pour objectif d'aider l'ensemble des acteurs du milieu scolaire :

- › à acquérir ou à développer des compétences et des techniques permettant de gérer les conflits, favorisant du même coup la réussite éducative, la santé et le bien-être de tous (élèves, personnel, parents, etc.);
- › à développer un environnement scolaire sain et sécuritaire, et une qualité de vie marquée par les valeurs de justice et de respect des différences;
- › à prévenir toutes formes d'incivilité et de violence;
- › à promouvoir les valeurs entourant la pratique de la médiation (écoute, respect, communication, coopération dans la recherche de solutions, etc.);
- › à créer des liens harmonieux entre les personnes qui gravitent dans le milieu scolaire.

Pour de plus amples renseignements veuillez prendre contact avec l'organisme de justice alternative de votre région :

Une initiative du Regroupement des organismes de justice alternative du Québec (ROJAQ) et de ses membres, les organismes de justice alternative (OJA)

Structure de concertation créée en 1989, le ROJAQ compte 38 organismes membres actifs au Québec. Il encourage et soutient la mise en place de pratiques novatrices en matière de résolution des conflits. Cet effort se concrétise notamment par une offre de formation en résolution des conflits (en milieux pénal, social et scolaire), et par de multiples collaborations avec le milieu de la recherche universitaire et d'autres partenaires.

PASSERELLES

Programme de gestion des conflits en milieu scolaire





Passerelles, un programme qui mise sur la médiation comme mode de résolution de conflit

La médiation se veut un temps d'arrêt permettant à deux ou à plusieurs personnes de discuter d'une situation conflictuelle. En fait, la médiation constitue un processus de résolution des conflits qui se caractérise par la présence d'un tiers impartial, le médiateur, qui, avec le consentement des parties, agit dans le but de faciliter les échanges sur le différend qui les oppose. En raison de l'approche privilégiée dans le programme *Passerelles*, les rencontres de médiation visent donc à favoriser la communication entre les parties.

Dans ce programme, **les médiateurs** agissent sur une base volontaire et sont choisis parmi les acteurs intéressés à s'impliquer.

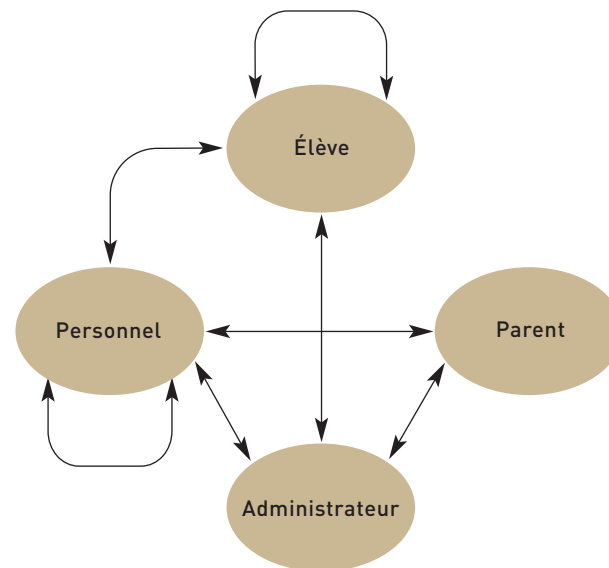


Un programme souple, qui vise l'ensemble des acteurs en milieu scolaire

Tout établissement est **libre d'implanter** le nombre de passerelles désiré.

Chaque passerelle est gérée par un comité de coordination composé de représentants du milieu scolaire et de l'intervenant de l'organisme de justice alternative (OJA). Ensemble, ils décident des grandes orientations du programme de façon à répondre aux besoins spécifiques du milieu.

7 PASSERELLES POUR GÉRER LES CONFLITS ENTRE :



Un programme qui mise sur la capacité de prise en charge et sur l'autonomie en milieu scolaire

Le but visé est donc d'outiller les individus afin qu'ils soient en mesure de gérer eux-mêmes leurs conflits. Nous croyons que la plupart des écoles disposent des ressources nécessaires pour implanter *Passerelles*. La force de ce programme réside dans l'utilisation des compétences personnelles et professionnelles de chacun des acteurs du milieu.